Oppression gauchiste : Leetchi ferme arbitrairement la cagnotte des Identitaires

écrit par Lou Mantély | 12 décembre 2017
La dictature gauchiste a encore frappé. Il y a peu, les juges ont accordé une victoire aux islamistes des Frères musulmans par l'intermédiaire de l'imam de la mosquée de Poitiers. Ils ont condamné les Jeunes identitaires qui s'étaient introduit sur le chantier du bâtiment en construction à un an d'emprisonnement avec sursis, 40 000 euros d'amende et cinq ans de perte de droits civiques.

Les jeunes ont logiquement mis en place une cagnotte sur Leetchi pour les aider à financer leurs frais de Justice. Tout en règle: ils parlaient de régler leurs frais d'avocat, etc. Des choses que toute association est en droit et en capacité de faire. Et qu'elle a déjà fait par le passé sur la plate-forme de récolte de fonds.

Je laisse Damien Rieu, interrogé par Valeurs actuelles, terminer de raconter l'histoire:

« (La) cagnotte de solidarité (a) récolté plusieurs milliers d'euros en quelques heures.

Face à ce succès, des militants d'extrême-gauche alliés à des islamistes- ont harcelé la plateforme de récolte de don «Leetchi» pour qu'elle ferme notre cagnotte. C'est une méthode bien rodée, menée par le réseau «Sleeping Giants». Quand un annonceur fait une publicité sur un site internet jugé non conforme par exemple, leurs militants les harcèlent jusqu'à ce que l'annonceur se retire.

Aux USA, ils ont ainsi fait perdre des milliers de dollars de revenus publicitaires au site internet pro-Trump «Breitbart». En France ils s'attaquent notamment à Boulevard Voltaire ou Valeurs Actuelles et ils ont fait fermer le compte pay-pal et le compte en banque de Génération Identitaire.

Samedi dernier, Leetchi a d'abord suspendu notre cagnotte en prétextant que la loi interdisait de payer des amendes et qu'il voulait vérifier le destinataire des fonds. Or nous avons bien précisé depuis le départ qu'il s'agissait d'une cagnotte pour les frais d'avocats, ce qui est tout à fait légal. Ce lundi, ils ont finalement clôturé la cagnotte en prétextant cette fois-ci... "le manque d'informations sur les contributeurs" et la "lutte contre le blanchiment d'argent". C'est évidemment n'importe quoi. Les donateurs seront remboursés par Leetchi, mais c'est évidemment là aussi une décision politique. Nos avocats sont en train d'étudier le dossier. »

Que peuvent espérer les Identitaires sur ce coup-là? Leetchi ne sera pas condamné pour une pratique déjà en vogue dans les milieux numériques. Vont-ils se battre pour refaire une cagnotte sur Leetchi? Ce serait implorer l'acceptation par un système qui les déteste.

Les gauchistes, comme les juges avant eux, font de Damien Rieu et ses amis des sous-citoyens, étrangers au même droit que les membres de la cité du politiquement correct.

Voudraient-ils nous donner un avant-goût de la société islamique qui se dessine en France, où les dhimmis («soumis», non musulmans en islam) paient pour la communauté sans avoir accès au quart de la moitié de ses droits?

https://www.valeursactuelles.com/societe/condamnation-des-identitaires-poitiersla-justice-offert-une-victoire-des-islamistesradicaux-91456